



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation de l'audiovisuel public
Question au Gouvernement n° 433

Texte de la question

SITUATION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Dumas, pour le groupe La République en marche.

Mme Frédérique Dumas. Madame la ministre de la culture, le Président de la République, lors de son entretien avec Laurent Delahousse, sur France 2 (« Ah ! » *sur les bancs des groupes LR et FI*)...

M. Éric Straumann. C'était magnifique !

M. Pierre Cordier. Narcissisme égocentrique !

M. le président. Seule Mme Frédérique Dumas a la parole, mes chers collègues.

Mme Frédérique Dumas. ...a souhaité que les acteurs de l'audiovisuel public eux-mêmes, les parlementaires, qui sont très attachés à cette idée de service public, et les professionnels concernés puissent participer à un grand travail de réflexion au cours de l'année 2018.

Ma collègue Béatrice Piron et moi-même, dans le cadre de notre rapport pour avis,...

M. Patrice Verchère. Ce n'est pas un avis très objectif !

Mme Frédérique Dumas. ...et la rapporteure spéciale, Marie-Ange Magne, avons pris acte que les opérateurs, dans le cadre de leurs contrats d'objectifs et de moyens, avaient déjà amorcé des trajectoires de transformation mais que, face à la multiplication des contenus, des modes de diffusion, des écrans et, par conséquent, des usages, il était temps d'accélérer cette transformation en profondeur et d'adapter notre régulation dans son ensemble.

Le Président a rappelé que le sujet essentiel était bien celui de l'attractivité de l'offre et des moyens d'y avoir accès, notamment auprès des jeunes publics. Le Président a aussi rappelé qu'il s'agissait du premier budget de la culture – car ce sont bien 3,8 milliards d'euros que la France consacre à son audiovisuel public. La priorité qui lui est donnée est l'une des particularités du modèle européen, puisque les Allemands y consacrent 9,5 milliards, et les Anglais, 7 milliards.

L'audiovisuel public est au cœur de l'exception culturelle, au cœur de l'indépendance et de la souveraineté nationale,...

M. Fabien Di Filippo. Vous pourriez travailler à France 2 !

Mme Frédérique Dumas. ...au cœur du pluralisme et de la liberté d'expression – comme c'est le cas ici, d'ailleurs –, donc au cœur même de la démocratie. C'est l'un des rares instruments dont nous disposons pour créer un imaginaire collectif, éduquer et réduire les fractures territoriales, culturelles et sociales.

Il y va enfin de notre capacité à porter ce modèle dans le reste du monde. Il est temps de relégitimer son rôle et sa place, et nous serons là pour mener cette réflexion avec vous. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR. – Vifs applaudissements sur les bancs du groupe FI. – Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.)*

M. le président. Mes chers collègues, si à chaque fois qu'un député pose une question, les députés des autres groupes couvrent de leur voix les propos qu'il tient, alors nous arrêterons les séances de questions au Gouvernement, car elles n'auront plus aucun intérêt. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LR. – Exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR.)*

M. Laurent Furst. On peut aussi fermer le Parlement !

M. le président. Je vous le fais observer : ici nous n'obéissons pas à la loi de celui qui crie le plus fort. *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM et MODEM, et sur quelques bancs du groupe LR.)*

M. Jean-Paul Lecoq. C'est inacceptable ! De quel droit ? C'est la dictature !

M. Jean-Luc Mélenchon. Pour qui nous prend-on ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Françoise Nyssen, ministre de la culture. Madame la députée, le Président de la République a annoncé un grand travail de réflexion sur l'audiovisuel public pour 2018.

D'abord, parce qu'il est au cœur des enjeux de notre société : faire vivre le débat démocratique, contribuer à la cohésion des territoires par l'information locale, financer la création, divertir et fédérer autour d'événements majeurs.

Ensuite, parce qu'il doit revenir à ce qui fait le cœur de sa légitimité et de ses publics – n'oublions pas qu'il n'y a pas de service public sans public. Parce qu'il est bousculé, enfin, comme tout le secteur des médias, par la révolution numérique, ce qui justifie de repenser la régulation dans son ensemble, pour intégrer pleinement les nouveaux acteurs de l'internet.

Réfléchir à l'avenir de l'audiovisuel public, c'est d'abord réfléchir à ses missions et à sa stratégie. Pour répondre au défi posé par le numérique, le service public doit évoluer vers un média global en investissant massivement dans les contenus innovants et les nouveaux modes de diffusion.

S'agissant des économies demandées en 2018, je vous confirme qu'elles sont pleinement prises en compte. Nous devons agir maintenant pour reconquérir le jeune public et le public de demain, contribuer au destin européen de la France et à son rayonnement international, garantir une information indépendante et de référence, rempart contre les *fake news* et, enfin, soutenir et diffuser la culture et la création française et européenne. J'ai la conviction qu'il est vain d'affronter la révolution numérique en ordre dispersé. Cette transformation se fera donc avec les sociétés concernées, en travaillant ensemble.

Je réunirai à nouveau, le 21 décembre prochain, tous les dirigeants des sociétés d'audiovisuel public. La transformation nécessite d'aller bien au-delà des coopérations ponctuelles déjà mises en place. Et la réforme de la contribution à l'audiovisuel public ne pourra être envisagée qu'à la condition de ces transformations. Je me félicite de la mobilisation des parlementaires sur ce sujet, car nous pourrions mener ensemble le vaste débat public qu'appelle l'avenir de l'audiovisuel. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Dumas](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 433

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 décembre 2017](#)